

CABINET
BUREAU DE LA COMMUNICATION
INTERMINISTÉRIELLE DE PRÉFECTURE
POLE INTERMINISTERIEL REGIONAL DE COMMUNICATION

Caen, le 21 février 2014

COMMUNIQUE DE PRESSE

La préfecture communique

En raison de la forte mobilisation du personnel du Bureau des Libertés Publiques (Associations, agents immobiliers...) de la préfecture du Calvados sur le dépôt des candidatures du 24 février au 6 mars pour les prochaines élections municipales, le bureau sera exceptionnellement fermé au public durant toute cette période.

Les usagers du service des associations pourront toutefois déposer leurs dossiers dans la boîte « dépôt express » à l'aide de l'enveloppe disponible à l'accueil de la préfecture ou faire leurs démarches en ligne (créations, modifications) sur le site www.associations.gouv.fr